

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3879-2014

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

**AFFIDAVIT**

*(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)*

Je soussigné, **CAROLL CARLE**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Vice-président, Employés, culture et gestion environnementale chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance et j'atteste la véracité des faits qui sont allégués dans les pièces suivantes :

Cote Gaz Métro	Cote Régie	Questions DDR
GAZ MÉTRO-15, Document 2	B-0290	n/a
GAZ MÉTRO-21, Document 28	B-0205	n/a
GAZ MÉTRO-22, Document 1	B-0209	n/a
GAZ MÉTRO-27, Document 5	B-0416	3-22.a)
GAZ MÉTRO-27, Document 7	B-0420	30 et 33
GAZ MÉTRO-102, Document 2	B-0553	n/a
GAZ MÉTRO-109, Document 20	B-0499	n/a
GAZ MÉTRO-111, Document 1	B-0509	n/a
GAZ MÉTRO-115, Document 3	B-0569	11.1
GAZ MÉTRO-115, Document 8	B-0546	4-40.a), b), c) et 4-42.a)
GAZ MÉTRO-115, Document 9	B-0547	16, 17 et 18

**ET J'AI SIGNÉ**

*(s) Caroll Carle*

---

**CAROLL CARLE**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 2<sup>e</sup> jour de septembre 2015

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec